

PR212 La vallée de l'Ance

Gorges de la Loire - Solignac-sous-Roche



(OTIMVR)



Au départ de cette belle randonnée sportive, vous serez émerveillé par le panorama sur le plateau de la Madeleine et sur les succs yssingelais et du Meygal. Vous traverserez ensuite le village de Chalencon, bijou de l'époque médiévale, et franchirez l'Ance par le pont du Diable.

Le barrage de Passouira

Cet ouvrage est situé sur le cours de l'Ance, sur la commune de Boisset. Il a été construit pour le compte de la compagnie « Loire et Centre ». Il alimente, par l'intermédiaire d'un canal, l'usine hydro-électrique de l'Ance Nord à Moulas, village de la commune de Tiranges.

Les travaux du barrage ont commencé début 1913. En octobre 1916, le barrage était terminé et le 8 janvier 1918, l'usine pouvait démarrer. La capacité totale du barrage est de 360 000 m³.

Le canal, d'une longueur de 7 190 mètres et d'une largeur de 2,80 mètres, comprend 14 tunnels et permet l'alimentation de la centrale de Moulas, avec un débit de 12 50 m³/s.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 5 h 30

Longueur : 16.9 km

Dénivelé positif : 661 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Solignac-sous-Roche

Arrivée : Solignac-sous-Roche

Balisage : — PR

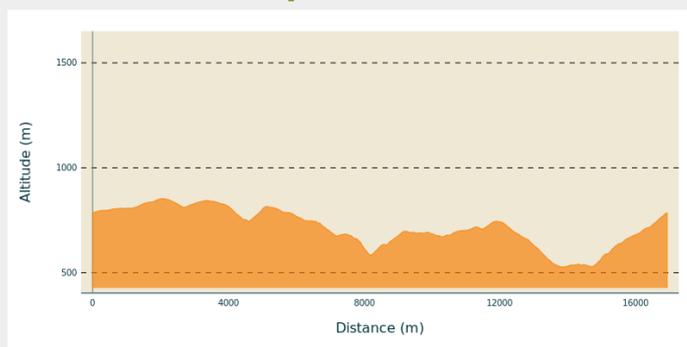
Communes : 1. Solignac-sous-Roche

2. Roche-en-Régnier

3. Saint-André-de-Chalencon

4. Tiranges

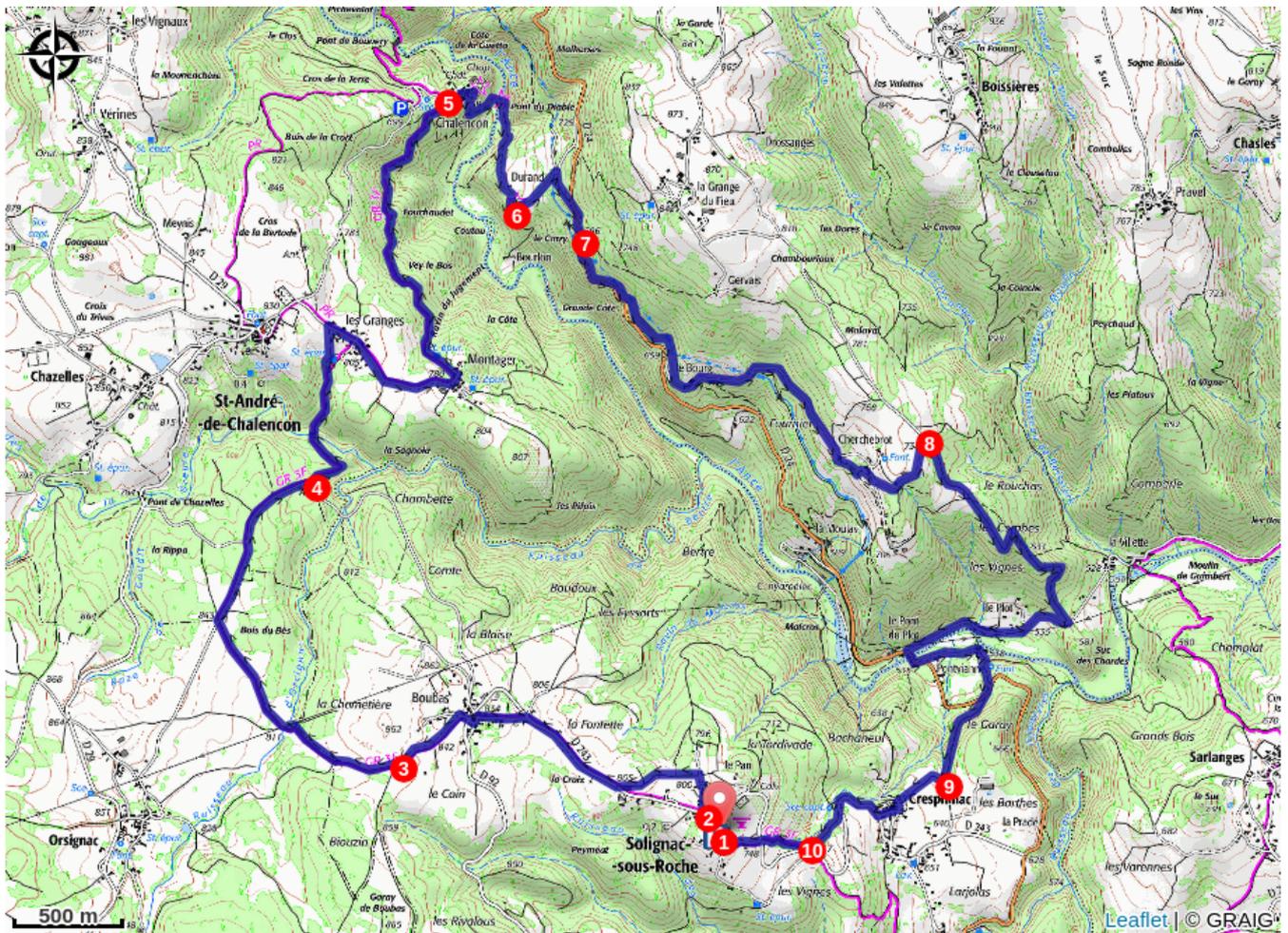
Profil altimétrique



Altitude min 527 m Altitude max 853 m

1. Suivre la rue vers le centre du village.
2. Avant la mairie, prendre la ruelle à droite sur 190 m, puis le sentier à gauche entre les murets. Prendre la D 243 tout droit. À l'entrée de Boubas, bifurquer à gauche. Prendre la rue à gauche sur 30 m, puis tourner à droite. Couper la route, poursuivre tout droit sur 40 m, puis obliquer à gauche. La voie devient chemin.
3. À la fourche, partir à droite. Négliger le chemin à gauche. Après le gué, monter à droite. Prendre la piste à droite. Dans le bois, poursuivre par la route forestière.
4. Dans le virage à droite, dévaler le chemin à gauche. Rester à droite, franchir la passerelle et remonter. Aux Granges, prendre la route à droite. À Montager, tourner à gauche et s'engager sur le chemin à gauche. Plus bas, suivre le sentier à gauche et continuer à flanc de coteau.
5. Traverser Chalencon à droite. Dévaler le sentier empierré à droite, franchir le pont du Diable, remonter par le sentier.
6. Monter par la route à gauche. Après le canal, entrer à droite dans le bois. Suivre la D 24 à droite sur 200 m. puis la quitter à gauche.
7. Prendre le sentier de droite. À la bifurcation suivante, descendre à droite par le sentier. Au Bourg, prendre la route à gauche. À Cherchebrot, monter par la deuxième route à gauche sur 600 m.
8. Dans le virage à gauche, virer à droite par le chemin dans le bois. En bas, emprunter la route à droite. Traverser Le Plot et longer l'Ance. Franchir à gauche le pont de la D 24, puis suivre la route à gauche. Aux maisons de Pontvianne, monter à droite. Couper la D 24 et grimper.
9. À l'orée du bois, tourner à droite. À Crespinhac, se diriger à gauche. À la fontaine, tourner à droite et monter tout droit. Emprunter la D 243 à droite sur 300 m et, après le lacet, gravir le chemin à droite.
10. Près de la D 243, obliquer à droite. Monter à gauche et couper la D 243 pour continuer tout droit. Dans Solignac-sous-Roche, tourner à droite pour retrouver le parking.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Solignac-sous-Roche, à 26 km à l'ouest de Bas-en-Basset par les D 42, D 46, D 9 et D 29.

Parking conseillé

Place de l'église.